



Commune de TREVERIEN

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Règlement de la consultation (RC)

ETUDE D'AMENAGEMENT TRÉVÉRIEN

Date et heure limites de réception des candidatures
Vendredi 4 septembre 2026 à 12h00

Maître d'ouvrage :

Commune de Trévérien
10, rue de la Forge
35190 TREVERIEN

Contact :

M. Vincent MELCION, Maire
Tel : 02 99 45 60 02 / mairie-treverien@orange.fr

Article premier : Objet et étendue de la consultation

Identification de l'administration concernée :

Commune de Trévérien
10, rue de la Forge
35190 TREVERIEN
Téléphone : 02 99 45 60 02
Courriel : mairie-treverien@orange.fr

Objet de la consultation :

La présente consultation concerne :
Etude d'aménagement – Trévérien

Etendue de la consultation :

Le marché est passé selon une procédure adaptée, en procédure restreinte en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique.

Maîtrise d'ouvrage :

Le Maître d'Ouvrage de l'opération est la commune de Trévérien représentée par son Maire, Monsieur Vincent MELCION.

Description du marché :

Un travail collaboratif avec les habitants sur différentes propositions d'aménagements dans le cœur de bourg a été élaboré en 2021.

Deux opérations ont été réalisées depuis cette étude :

- La sécurisation de l'entrée nord du bourg (franchissement du canal et liaisons piétonnes, carrefour salle des fêtes, ...) ;
- La facilitation de l'accès au canal par des liaisons douces via la mairie ou l'église.

La municipalité souhaite désormais se concentrer sur l'aménagement de la place de l'église (aménagement des abords de l'église avec rampe d'accès, jardin belvédère, déplacement du monument aux morts, verger, toilettes publiques, stationnements, ...), ainsi que la réalisation d'un futur quartier relié au bourg et à l'école.

Les prestations confiées au titulaire sont décrites dans le CCTP.

Objet du marché :

La Commune de Trévérien souhaite confier à un prestataire spécialisé une étude devant traiter de l'aménagement du cœur de bourg et de la zone 1AU de la Forge.

L'étude demandée doit permettre à la municipalité une mise en œuvre opérationnelle. Pour ce faire et plus spécifiquement en lien avec le projet de futur quartier, une compétence aménageur du candidat serait appréciée.

Les prestations confiées au titulaire sont décrites dans le CCTP.

Calendrier de la prestation :

La réunion de lancement est prévue le 3 novembre 2026 à 9h30 en mairie de Trévérien.

Article 2 : Conditions de la consultation

Date limite de réception des offres :

Le marché est passé selon une procédure adaptée, en procédure restreinte en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique.

La procédure comprend donc **deux phases** :

La première phase : Les candidats fourniront un dossier de candidature comprenant les moyens humains (dont CV) et matériels, de l'équipe projet envisagée ainsi que leurs références pour des projets de même nature n'excédant pas 5 ans (photos, croquis, adresse, nature et descriptif de l'ouvrage, et tous les éléments participant à la compréhension de ces projets...).

A l'appui de cette candidature précitée, seront annexées les pièces administratives DC1 et DC2.

Pour cette première phase de la consultation, les candidats seront sélectionnés sur la base des compétences, références et moyens dédiés à l'opération concernée et selon les critères de pondération suivants :

- Compétences et moyens : 45 %
- Références : 55 %

La collectivité sélectionnera au maximum trois candidats à l'issue de cette première phase.

Date limite de remise des candidatures : 4 septembre 2026 à 12h00.

La seconde phase : Les candidats sélectionnés devront produire une note de motivation et méthodologique, et une proposition d'honoraires.

Critères de jugement des offres :

- La valeur technique de l'offre (60%) constituée de : la qualité de la note de motivation, la méthodologie proposée et le planning opérationnel.
- Le prix des prestations (40%).

Date limite de remise des offres : 2 octobre 2026 à 12h00.

La collectivité invitera les candidats sélectionnés à cette phase pour des auditions qui se dérouleront le 7 octobre 2026 à 9h.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

Variantes et options

Sans objet

Conditions de participation des candidats :

L'équipe sera de compétence pluridisciplinaire avec une maîtrise en termes d'aménagement urbain et paysager, et des questions relatives aux voiries et réseaux.

Modalités de paiement et de financement

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique.

Les paiements interviendront par virement bancaire après émission de mandat administratif dans le délai légal en vigueur de 30 jours à compter de la réception des factures.

Article 3 : Présentation et conditions de réception des offres

Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts.

Les candidats appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils adressent au pouvoir adjudicateur.

Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, elles seront réputées n'avoir jamais été reçues.

Offre remise par échange électronique

Elles devront être déposées sur le site : <http://marches.megalisbretagne.org>

Les formats autorisés en réponse sont : WORD, EXCEL, ACROBAT READER.

Il appartient au soumissionnaire de disposer d'un système de contrôle des virus informatiques et de s'assurer que les fichiers remis sont exempts de virus connus.

Les documents devant être signés doivent, s'ils sont remis sous forme électronique, être signés à l'aide d'un certificat de signature conforme au référentiel intersectoriel de sécurité

(cf. liste des catégories de certificats de signature électronique autorisées sur

<http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>).

Les candidats qui présentent leurs documents par voie électronique peuvent adresser au pouvoir adjudicateur, sur support papier ou support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents établie selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue au pouvoir adjudicateur dans le délai prescrit pour le dépôt, selon le cas, des candidatures ou des offres.

L'envoi doit comporter la mention lisible « Copie de sauvegarde ». Il est ici précisé que l'envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation et qu'il appartient au candidat de décider s'il souhaite ou non utiliser cette possibilité de doubler sa transmission par voie électronique d'une transmission par voie postale.

Toute réception tardive entraîne l'irrecevabilité et le pli est renvoyé à son auteur.

Langue et devises

L'offre sera rédigée en français et en euros.

Contenu de la proposition

Pour la première phase, les candidats fourniront un dossier de candidature comprenant les moyens humains (dont CV) et matériels, de l'équipe projet envisagée ainsi que leurs références pour des projets de même nature n'excédant pas 5 ans (photos, croquis, adresse, nature et descriptif de l'ouvrage, et tous les éléments participant à la compréhension de ces projets...).

A l'appui de cette candidature précitée, seront annexées les pièces administratives DC1 et DC2.

Pour la seconde phase, les candidats sélectionnés devront produire une note de motivation et méthodologique, et une proposition d'honoraires.

Remise des offres :

Pour la première phase,
la date limite de remise des candidatures est fixée au
4 septembre 2026 à 12h00.

Pour la deuxième phase,
la date limite de remise des offres est fixée au
2 octobre 2026 à 12h00.

Les auditions,
pour les 3 candidats retenus en 2^{ème} phase, se dérouleront le
7 octobre 2026 à partir de 9h00.

Les dossiers devront être déposés sur le site :

<http://marches.megalisbretagne.org>

Les offres qui seraient remises ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites ainsi que celles remises sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenues

Article 4 : Critères de sélection des candidats et jugement des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions suivantes :

Pour la première phase de la consultation, les candidats seront sélectionnés sur la base des compétences, références et moyens dédiés à l'opération concernée et selon les critères de pondération suivants :

- Compétences et moyens : 45 %
- Références : 55 %

Pour la deuxième phase, les critères de jugement des offres sont les suivants :

- La valeur technique de l'offre 60% constituée de : la qualité de la note de motivation, la méthodologie proposée et le planning opérationnel.
- Le prix des prestations (40%).